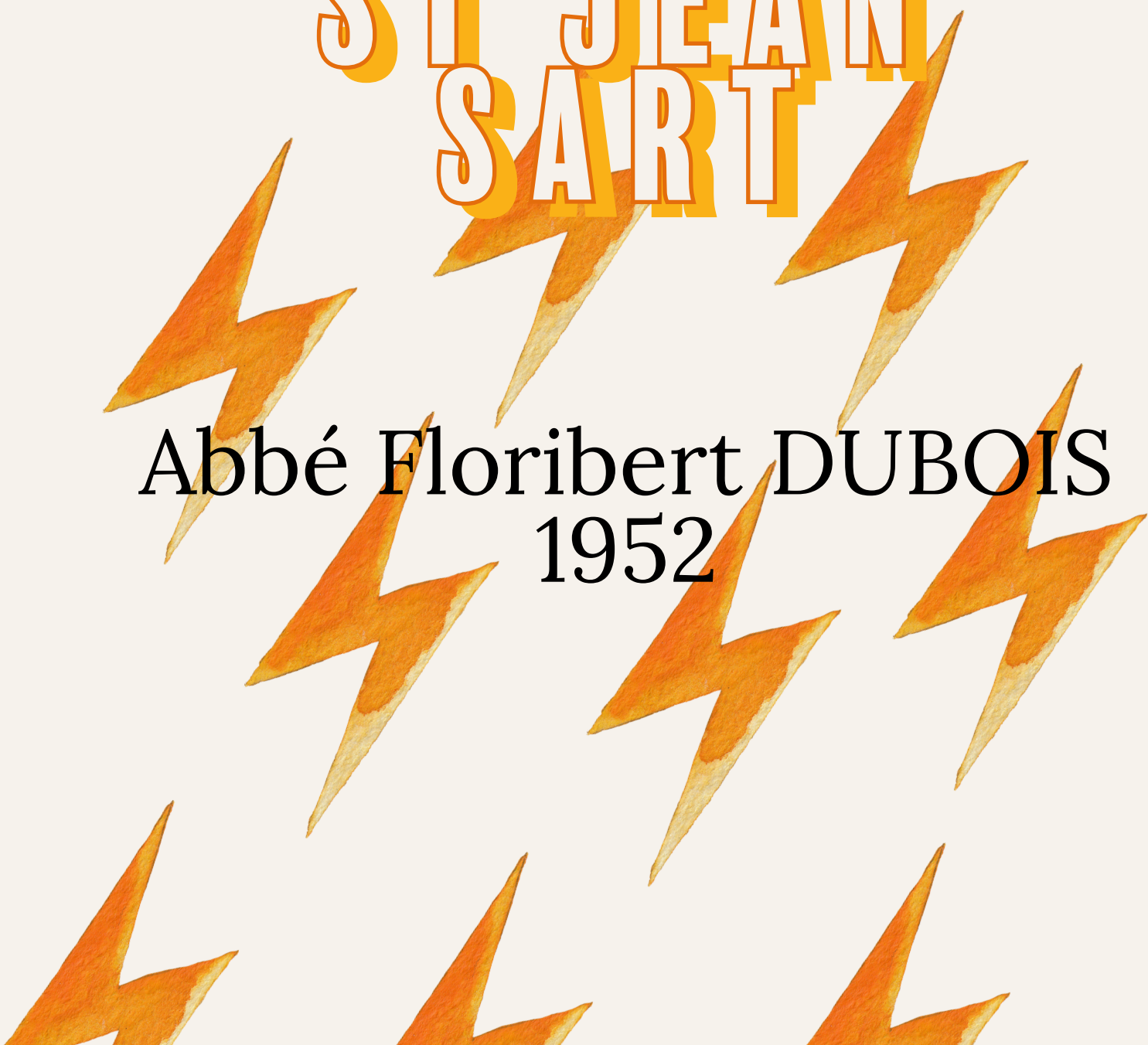


AUBEL'ARCHIV

NOTES  
HISTORIQUES  
ST JEAN  
SART

Abbé Floribert DUBOIS  
1952



Les plus anciennes mentions que nous connaissons de Saint Jean Sart remontent aux années 1213 et 1216. Anédée de Ryckel dans son ouvrage " Les Communes de la province de Liège " parlant d'Aubel signale une seigneurie spéciale à Goirhez avec cour de justice. " Elle appartenait à l'abbaye du Val Dieu qui l'avait obtenue en vertu de la donation que lui en avait faite, en 1213, Arnoul de Fouron le Conte. " Gorck situm juxta sartum sancti Johannis " ce qui veut dire " Gorhez situé près de Saint Jean Sart ". On sait d'autre part par un diplôme de 1216 que Lothaire, comte de Hockstade a donné 12 bonniers de terre proche Saint Jean Sart à l'abbaye du Val Dieu. On trouve aussi dans les Archives les mentions suivantes " Sanctus Joannes in Sarto " et " Sint-Jans-Raede ".

Bornes de Saint Jean Sart:

La localité est bornée par Warsage, Fouron St-Pierre, Aubel et Charneux.

Population:

Jadis la population était d'environ 600 habitants. Elle est moindre actuellement.

Hydrographie :

La Berwinne, la Bel, la Piétreuse.

Châteaux : Le Sart, démoli en 1947 - Altena transformé en ferme - Gorhez est plutôt une maison de campagne ou de plaisance.

Lieux dits : bois de houilerie - fort pays - Rondbois - Sart - Bushaye - Steenberg - bois d'Ansy - Val Dieu - haut et clair - vieille forge - rond puits - albaie - la Motte - la frise - Lichtyd - Lamerschott - sur l'agaux - chemin du calvaire ou du diable - riant coteau - gatte - Kreeft - elzet - graet - Knuppelstock - bergbosch - haye - makrau - spelberg - village - alberg - entre deux eaux - Cruffier (Crule fer) - alpaye - Altena - Gorhez. Nous ajouterons à cette liste les dénominations suivantes pour bien connaître la localité qui nous occupe : Pietreuse - try du bergir - serrée fontaine - sèche waide - cense Louise - Kortenbosch - au tribunal. Quelques notes explicatives sur divers noms :

Pietreuse est en somme un ruisselet qui limite entre Saint Jean Sart et Aubel. Il aboutit au Brule-fer pour se jeter dans la Berwinne.

Chapelle : jadis à une faible distance de la chapelle qui se trouve dans le Jardin de M. Nicolai on remarquait une petite chapelle dans la prairie.

vivier à l'huile est un endroit situé non loin du Val Dieu et non loin de la Motte.

Try dès bergir se trouve à l'embranchement du chemin qui va vers Fort-pays ou vers Lamerschott

Serrée fontaine se trouve dans le fond du fort-pays

sèche waide se trouve au Sart

Cense Louise datant de 1853 se trouve près du chemin qui va de Knuppelstock à l'Appelboon.

Kortenbosch se trouve près de Knuppelstock

Au tribunal : est la continuation du chemin du diable.

Chemin du diable : à moitié chemin entre la Bushaye et le pont entre deux eaux on a le chemin du diable qui passe à Haye et se dirige vers le village

Thier d'Elfis et Abbaie ou Abbaye sont situés près de la route de Val Dieu à Aubel, près du chemin du diable

Alpaye : se trouve à l'endroit où se termine le vieux chemin qui vient de Brûle-fer au dessus de Makrau dans la direction de Gorhez

Spelberg se trouve en face d'Altona

Betgen se trouve en face de Makrau

Sur l'Agau se trouve entre Bushaye et Haye

Entre deux eaux : quand on vient de la Bushaye vers la route de Mortroux à Froidthier, on passe le pont d'entre deux eaux qui fut partiellement détruit à la guerre 1940-1945. Ce pont est maintenant reconstruit à neuf.

Rond puits se trouve aux environs d'Elzet.

Vieille forge : chemin en dessous du village qui va vers Knuppelstock ou vers la Graet. Le dit chemin qui commence à vieille forge porte aussi le nom de chemin du Moudreu

Haut et clair : se trouve au dessous de Lammerschott et domine le Val Dieu

Fontaines :

M. le Curé Stassen signale pour Saint Jean Sart 4 fontaines

1<sup>o</sup> fontaine St Jean dans le chemin de Lammerschott, qui est très connue et légendaire

2<sup>o</sup> une seconde située au fond de Lammerschott

3<sup>o</sup> la troisième dans la cour du bâtiment communal

4<sup>o</sup> et une quatrième à la Bushaye

Langue : Autrefois on parlait le flamand; actuellement on parle le français

Occupation des habitants :

Jadis, on s'occupait de la filature de la laine, du tissage et de l'agriculture/ Actuellement on ne s'occupe plus que de l'agriculture.

### L'Eglise

Il y a dit Anédée de Ryckel une église succursale à Saint Jean Sart, dédiée à St-Jean Baptiste. Elle était ci-devant filiale de Fouron St-Martin. Ce n'est que par suite du Concordat de 1802 que cette localité est devenue paroisse. Il y avait anciennement à Saint Jean Sart une chapelle. Le prêtre qui la desservait était à la nomination du chapitre collégial de Fouron St-Martin. Il portait le nom de vicaire perpétuel (vicarius perpetuus) en opposition avec les autres vicaires de paroisses qui étaient nommés et révoqués par l'assemblée annuelle des manants. Il semble que la chapelle de Saint Jean Sart aurait été construite en 1516. Dans un article publié dans le journal intitulé "Souvenirs de Saint Jean Sart: le Révérend Père O'Kelly dit " Saint Jean Sart avait aussi son église bien avant le XVII<sup>o</sup> siècle. Un chanoine de la Collégiale de Sint-Martens Voeren venait régulièrement y célébrer les offices les dimanches et fêtes. Vers 1630, nous trouvons un vicaire perpétuel nommé Culot. Etait-il originaire de Dalhen où ce nom se rencontre à cette époque ?

L'église qu'il desservait, parallèle au chemin, était plutôt petite, surmontée d'un petit clocher. Celle qui fut abattue en 1880 ressemblait à la chapelle de la Clouse. On y descendait par une marche. Les trois autels de l'église venaient du Couvent des Pères Croisiers à Hoog-Cruts vendus par les spoliateurs français en 1798....

On sait aussi que l'archidiacre de Hesbaye voulut visiter la chapelle ou église de Saint Jean Sart le 20 juillet 1658. Cette visite ne put se faire parce que le curé était absent.

On sait aussi que les habitants de Saint Jean Sart s'adressèrent le 22 janvier 1821 à l'administration communale d'Aubel pour obtenir un subside afin de pouvoir couler une nouvelle cloche, la cloche décimale étant fêlée.

Dans la requête, on fait valoir le motif suivant " le 12 août 1705 la Régence du ban d'Aubel, bien généreuse, a voté 100 florins pour aider à bâtir l'église".

Il s'en suivrait que vers 1705 une nouvelle église fut construite à Saint Jean Sart.

Cette église devait avoir 12 mètres de longueur, 8 mètres de largeur et autant de profondeur.

En 1766, on y ajoute le chœur comme l'indiquait une date au plafond.

Un document ancien, c-à-dire du 27 octobre 1732 qui se trouve à la cure, fait connaître les frais occasionnés par la construction d'un sacristie pour l'église de Saint Jean Sart. Il serait trop long d'en donner le détail. Parmi ceux qui fournirent gratuitement, il convient de citer " Monseigneur l'Abbé du Val Dieu qui a donné le Chesne au Bel - Monseigneur le Baron de Loo qui a donné 4 Chesnes - et Moy (le curé) outre mes peines; courses et honteux messages : j'en suis à 14 tonnes de bière. Le foin que j'avais je l'ai donné aux chevaux et donné la nourriture bien à 40 hommes."

#### Construction de l'église actuelle

---

L'église qui fut construite vers 1705 avait de nombreux défauts: elle était petite, étroite, basse. En plus la tour est lézardée. Aussi dès l'année 1872 on songe à Saint Jean Sart à la construction d'une église nouvelle.

Les habitants se réunissent à cette fin et sont prêts à souscrire un emprunt et servir l'intérêt chaque année à la fabrique d'église.

Des tractations se font entre la fabrique d'église d'une part et l'administration communale d'Aubel - la Députation permanente et le ministre de la Justice d'autre part.

Bientôt la baronne Plunket de Rathmore d'Aubin-Neufchâteau donne l'argile pour la fabrication de 500.000 briques à sa ferme du bois de Loë. Au cours de l'hiver 1872-1873 les habitants de St Jean Sart déblayent le terrain pour les briques et préparent l'argile. Ils sont disposés à se charger de faire effectuer le charriage de la houille, eau, sable.

Le charbonnage de Mincrie-Battice offre la houille avec réduction de prix. M. Pierre Schoonbroodt qui habite à 15 minutes du bois de Loë offre le sable nécessaire.

M. Pierre Lamaille, briquetier, demeurant à la Heylt, commune de Warsage est engagé pour faire 500.000 briques au bois de Loë au prix de 6 francs 25 le mille. Les briques auront 8 pouces de longueur, 4 de largeur et 2 d'épaisseur.

La fabrique d'église fournira à M. Lamaille les instruments, outils, matériaux, pailles, lattes, driers, fer, baraque pour loger les ouvriers.

Le contrat entre la fabrique d'église et M.Lanaille fut signé le 14 novembre 1872.

M. Auguste Cesternans de Liège fut désigné, par le Conseil de fabrique, comme architecte de l'église. Parmi les décisions du Conseil de fabrique au sujet de la construction de l'église notons ce qui suit :  
La tour ne fera pas partie de l'adjudication. Elle sera l'objet d'une autre entreprise.

L'entrepreneur utilisera les briques nouvelles.

Il devra démolir l'église sauf le chœur, lequel ne sera démoli qu'après l'achèvement de la nouvelle église.

Il placera une cloison pour clôturer le chœur.

Les matériaux provenant de la démolition seront la propriété de l'entrepreneur moyennant une somme de 2000 francs qui sera déduite du prix de l'entreprise. Le mobilier de l'église sera démonté par l'entrepreneur pour être remplacé en temps utile, aux endroits qui seront indiqués par le Conseil de fabrique.

### L'adjudication

L'adjudication pour la construction de l'église nouvelle eut lieu le 6 novembre 1878. Il y eut 3 soumissionnaires: M. Jean Charpentier de Verviers : 78.300 francs - M. Burguet de Verviers : 74.900 frs. - Jean Lahaye d'Othée: 62.222 frs. Après modification, le prix de ce dernier fut porté à 63.164,43 frs.

M. Lahaye fut chaudement recommandé. Il a à son actif la construction de nombreuses églises et écoles du pays. On ne tarde pas de lui confier la construction de l'église de St Jean Sart.

Dans la suite M. Lahaye construira la tour et une deuxième sacristie pour la somme de 7.322,26 frs. Pour la construction de la nouvelle église, la Commune d'Aubel contribue pour 8.000 frs. la Province donne 4.000 frs. La souscription des paroissiens fut de 11.000 frs. Ajoutez à ces sommes 2000 frs pour les matériaux de l'ancienne église.

### Pose de la première pierre de l'église

La pose de la première pierre de l'église eut lieu le 3 juin 1879. Cette cérémonie fut contrariée par la pluie. Le curé bâtisseur Léonard Haekens rapporte la présence à la solennité du Doyen d'Aubel Arnold Van der Hallen, de Don André Becriis, abbé du Val Dieu, du curé Baltus de Froidthier, de l'abbé Chantraine coadjuteur à Froidthier, du curé Darden de Fouron St Pierre, du bourgmestre Nicolaï d'Aubel, de l'architecte Cesternans, de l'entrepreneur Lahaye et de Winand Baltus, curé émérite à Aubel. Dans une boîte en plomb qui fut encastrée, il y avait : un agnus Dei - diverses médailles - une ardoise avec inscription en latin que nous traduisons: " Léonard Haekens, curé - Jean Léonard Nicolaï, bourgmestre d'Aubel - les conseillers de fabrique - Paul Auguste Cesternans, architecte - Jean Lahaye d'Othée, constructeur posèrent la première pierre ce 3 juin 1879".

### Bénédictio de l'église

L'église était construite à la St-André de l'an 1880. La solennité de la bénédiction eut lieu le 30 novembre 1880. Cette cérémonie fut imposante. Il y avait une grande foule d'étrangers des environs, invités par les paroissiens qui faisaient la fête. L'église fut comble. Il n'y aura peut-être jamais autant de gens réunis à Saint Jean Sart.

M.le Doyen Van der Hallen procéda à la bénédiction en présence des prêtres dont les noms suivent : Baltus d'Aubel - Darden de Fouron St-Pierre - Don André Beeris de Val Dieu accompagné du frère Etienne. Après la bénédiction on est allé chercher le St Sacrement à la vieille église. Le cortège comprenait entre autres, l'harmonie et les jeunes gens de la paroisse qui portaient le flambeau à la main. Une Messe en musique fut célébrée à l'intention de tous les bienfaiteurs de la nouvelle église. Don André Beeris fut le célébrant et M.le Doyen d'Aubel fit un magnifique sermon de circonstance. Ce fut réellement un beau jour pour les paroissiens de Saint Jean Sart. On lisait la joie et l'allégresse sur toutes les figures. Je crois que les jeunes gens qui étaient présents s'en souviendront encore dans leur vieillesse avec plaisir. Ce n'est pas une église ordinaire de campagne, c'est un monument imposant et grandiose qui ne serait pas déplacé dans un petit bourg.

#### Les dimensions de l'église nouvelle

Longueur extérieure de la façade (les 2 chapelles latérales comprises) : 18 mètres 50  
 Longueur totale de l'église (les murs de la tour et de l'abside compris) : 40 m.95  
 Longueur depuis le porche jusqu'au chœur : 22 m.20  
 Largeur intérieure de l'église y compris les basses nefs : 12 m.82  
 Hauteur du pavé à la voûte : 13 m.50  
 Chœur : longueur jusqu'à l'abside : 7 m.30  
           largeur : 7 m.30  
 Abside : longueur : 3 m.15  
           largeur : 6 m.30  
 Tour : hauteur des murs : 26 m.  
           flèche : 13 m.  
           flèche : largeur intérieure carrée : 4 m.70  
           "        les murs y compris : 6 m.40  
 Entrée de l'église : 3 marches  
 Entrée du chœur : 3 marches  
 La grande nef a de chaque côté 4 pilastres et 2 denis.  
 Ensemble : 10 pilastres dont 8 ont 2 piliers et 1 colonnette  
 Au chœur, il y a 8 colonnettes.

#### Consécration de l'église

La consécration de la nouvelle église de Saint Jean Sart eut lieu le II septembre 1881. Nous n'avons pas trouvé compte rendu de cette cérémonie. Elle fut consacrée par Monseigneur Victor Joseph Doutreloux, Evêque du diocèse. Voici l'annonce faite par M.le curé le dimanche précédent. Après avoir fait connaître que Monseigneur l'Evêque pourrait arriver vers 4h1/4 de l'après-midi, le pasteur poursuit : " Les jeunes gens sont venus me trouver, ce dont je les remercie, pour se mettre à ma disposition pour la réception à faire à notre Evêque. Nous sommes convenus ensemble d'aller à la rencontre de sa grandeur jusqu'à la maison Hernens, avec la croix processionnellement sur deux rangs : d'abord les filles, puis les hommes, les jeunes gens portant un flambeau. Les garçons et les filles habillés en blanc porteront les bannières comme à la procession. Les petites filles précéderont l'harmonie. Monseigneur suivra sous le baldaquin.

Je vous engage à venir en grand nombre et à vous conduire avec dignité. Les cloches sonneront pour vous convoquer à 3h.- A 3h1/4 commencera un petit salut. Le salut terminé on sortira, la croix en tête pour attendre Monseigneur à son arrivée. Les conseillers de fabrique porteront le baldaquin. Ceux d'entre eux qui ne pourront pas y être, sont priés de se faire remplacer."

#### Divers renseignements sur l'église

La tour : après 1880 on sait que 32 habitants s'obligèrent à payer une certaine somme pendant 5 ans pour la construction de la tour de l'église de Saint Jean Sart.

L'horloge : Le Conseil de fabrique de l'église de Saint Jean Sart désireux de placer une horloge à la tour de l'église fit une demande d'autorisation au Conseil Communal d'Aubel.

L'autorisation est accordée par le Conseil communal en sa séance du 27 octobre 1890. Il vote aussi un subside de 200 francs. Il demandera l'aide du Gouvernement et de la Province.

Cloches : l'église possédait 2 cloches. Les Allemands prennent une cloche. Elle fut retrouvée à l'église St Lambert à Herstal. Elle fut prêtée ensuite à la Chapelle de Notre Dame à Moresnet. En 1948 elle reprendra sa place au clocher de l'église de Saint Jean Sart.

La petite cloche a 69½ centimètres de diamètre - 55 centimètres de hauteur - longueur du battant : 65 centimètres.

La grosse cloche a 78 centimètres de diamètre - une hauteur de 60 centimètres - longueur du battant : 68 centimètres.

Parrain: M. le sous-lieutenant Nicolaï - marraine : Madame Desaiive-Dasse - curé : Joskin - fondateur : J. Georges, père, Liège 1823

Parvis : Jadis on pouvait lire l'inscription " sylves tris olin at que parva sancti Joannis Baptistae capella nunc spatiosa haec ecclesia "

Le sens en est " cette chapelle élevée jadis dans le bois en l'honneur de St Jean Baptiste est devenue à présent cette spacieuse église."

Remarquons dans le parvis une grande croix de mission.

#### Intérieur de l'église :

Maître autel : Il est de toute beauté : marbre et cuivre. Il fut donné par Messieurs Henri et Servais Schoonbroodt.

Chaire de vérité : le journal d'Aubel du 4 novembre 1926 disait " l'église de St Jean Sart vient de s'embellir d'une belle chaire de vérité en marbre d'Echaillon - 5 reliefs en cuivre de la maison Pirotte représentant Notre Seigneur et les 4 Evangélistes ornent finement les côtés..."

Chemin de la croix : Croix triomphale et plusieurs vitraux furent mis sous le patronat de M. le Curé Stassen.

Vitraux : Au choeur :

- 1) St Henri et Ste Cécile : don de la famille Piron - Gulpen
- 2) St Joseph et Ste Catherine : don de M. et M. Jos. Charlier-Donée
- 3) Apparition du Sacré Coeur à Ste Marguer. M. : don de Mde Dewez-Donée
- 4) Jésus en croix : don de la famille Nicolay-Petry
- 5) Baptême de J.C. : don de la famille Denoël, frères et soeurs
- 6) St Antoine et Ste Marie Madeleine: don de M. et Mde Jonckers-Charlier

#### A l'église :

- 1) St Bernard et St-Benoit : don de l'abbaye du Val Dieu
- 2) : don du Rév. curé Gérard Stassen
- 3) : don de Constant-Eccenens
- 4) : don de Zinzen-Neicken

- 5) St Guillaume et St Antoine: don de Belleflamme-Broun  
 6) St Gaspard et Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus: don de Schyns-Pasteger  
 7) : don de la famille Dubois-Lechanteur  
 8) : don de la famille Longton-Skuvie  
 9) Ste Claire et Ste Elisabeth: don de M. Nicolaï de Gorhez  
 de Hongrie  
 10) St Lambert et Ste Barbe: don de la famille Goé-Schoonbroodt

Les petits autels en bois culpté, les confessionnaux et la remarquable statue en bois, genre Delcour de l'autel de la Ste Vierge viennent du couvent des Pères Croisiers de Hoog-Cruts.

Autel vers le bas de l'église : il s'agit de l'ancien maître autel  
 Le curé Henri d'Affnay plaça sous son pastorat un maître autel neuf en son église, sans doute celui que l'on a maintenant au bas de l'église. Pour son érection contribuèrent indépendamment des paroissiens, l'Abbé du Val Dieu, M. de Belderbusch de Montzen, le chanoine Claessens de Fouron St-Martin, décanateur de la paroisse. (Extrait des Archives de l'Etat à Liège: pièce du 18e siècle: lettre du curé aux autorités d'Aubel).

Les orgues : Le 11 décembre 1882 le conseil communal d'Aubel autorise la restauration des orgues de l'église de St Jean Sart et son placement dans la nouvelle église.  
 Le 19 février 1884 un Arrêté royal autorise aussi le placement d'un buffet aux orgues de l'église reconstruite depuis peu.

#### Les curés de Saint Jean Sart

On cite parmi les très anciens curés :

Pierre Dethier ou Detierre - Léonard Van Muene - Van de Velde (1655) - Jacques Jongen (1658) - Pierre Berg ou Van de Berg (1671) - Antoine Fréson

Antoine Fréson est décédé le 12 janvier 1729. Sous son pastorat, il y eut conflit entre lui et les manants au sujet du marguillier à nommer. Les candidats étaient L.Cranshof et Jaspas Lyon. Ce dernier avait été marguillier sous le pastorat du curé Pierre Berg. Or, les manants voulaient voir nommer au poste : Cranshof.

Nous ignorons l'issue du conflit.

D'autre part d'après le droit et la coutume le doyen Pierre Ernst de Fouron St-Martin devint l'héritier du curé Antoine Fréson, celui-ci étant décédé "a b intestat"

Le 3 février 1729 le curé doyen renonce à ce droit en présence du notaire royal Burgers d'Aubel et des témoins: Fabritius, mayeur d'Aubel et G.Ernst, licencié en Lois et mayeur de Fouron St-Martin.

Cette renonciation est faite au profit de Marguerite Ernst, veuve de Jean Fréson, mère du curé défunt.

Toutefois, il pose certaines conditions....

Jean Adolphe Labruyère :

Il est né à Masseyck en 1700 et est ordonné prêtre en 1725. Il fut d'abord vicaire à Mheer, puis curé à Saint Jean Sart de 1729 à 1741, ensuite doyen de Fouron St-Martin où il est décédé le 26 avril 1773. Son billet mortuaire fut rédigé en latin.

Il y a à la cure de Saint Jean Sart un registre de l'ancienne Confrérie de la Ste Trinité. Il commence comme suit :

"Au nom de la Ste Trinité : Amen. Enregistrement des noms des Confrères et Consoeurs enrôlés dans la Confrérie de la Ste Trinité depuis l'an 1735 dans la paroisse de Saint Jean Sart, pastore J.A.L." Il s'agit là du curé Jean Adolphe Labruyère".



Le 15 septembre 1752 le doyen Labruyère donne au curé de Saint Jean Sart 110 florins brabants pour la célébration annuelle de son anniversaire avec recommandation au prône tous les dimanches.  
Le 15 mars 1768 il lègue aux pauvres de Saint Jean Sart 1500 florins.

Henri d'Affnay

Il est né à Fouron le Comte le 23 mars 1708 - ordonné prêtre en 1736 - vicaire des Beguines à St-Trond pendant 5 ans - curé à Saint Jean Sart en 1741. Il fait son premier baptême le 29 juillet. Etienne Ernst de la ferme de la Graet, prêtre depuis 1739, le seconda comme vicaire marguillier. Le curé devenu malade l'année qui suivit son jubilé pastoral, put encore remplir une dernière fonction de sa charge le 25 septembre 1767, en bénissant un mariage. Le 20 avril 1768 le bon curé mourait vers midi, fortifié dit son acte de décès de tous les sacrements, emporté par une peste infectieuse ou maligne. Son corps fut enseveli le 22 du même mois dans le tombeau et sous la pierre sépulcrale d'un curé prédécesseur, mort le 12 janvier 1729.

Ses héritiers par considération pour lui, créèrent le 28 juin 1768 par acte du notaire Corneille Heynen de Fouron le Comte une fondation de 100 florins à 5% à condition qu'un curé de St Jean Sart chanterait tous les ans un anniversaire pendant le mois de mai - payerait un escalin au marguillier et un autre à l'église pour chandelle ardente (Notice du journal d'Aubel du 24 nov. 1927 : P.O'Kelly)

Gérard Moré

Il est baptisé à Hombourg le 26 mars 1744 - est fils de Nicolas Moré et de Barbe Loyens. Devenu Prêtre il sera nommé curé à Saint Jean Sart en 1768. Voici le document de sa nomination:

" Charles, par la grâce de Dieu, Evêque et Prince de Liège, Prince du St-Empire Romain, duc de Bouillon, Marquis de Franchimont, Comte de Loo et de Horne, baron de Herstal, etc.: à tous ceux que ces présentes voiront: salut dans le Seigneur: notifions et attestons que le cher et aimé en Jésus-Christ, maître Gérard Moré, prêtre de notre diocèse de Liège ayant comparu par devant nos examinateurs synodaux, il a été trouvé habile et idoigne pour obtenir, retenir, régir et administrer la cure d'âmes dans le lieu de St Jean Sart aussi notre Diocèse de Liège avec la faculté d'absoudre des cas qui nous sont réservés lorsqu'il en sera canoniquement pourvu, et qu'il n'y a aucun empêchement, autant qu'il nous soit connu, qui pourrait lui être obstatif.

Donné en notre cité de Liège sous la signature de notre vicaire général et l'un de notre scel ordinaire ce 11 mai 1768. Signé: F.L. de Stockhen, vicaire général (+ lieu du scel). Signé: Lebrun pro Ghaye."

Vu les lettres de présentation du vénérable M.Damien Bouget comme chanoine de St Martin Fouron et le témoignage d'idonéité pour la vicariat perpétuel de Saint Jean Sart, filiale de St Martin Fouron, j'institue par les présentes le Révérend M.Gérard Moré, prêtre du diocèse de Liège dans la réelle et actuelle possession de la dite paroisse avec tous les émoluens annexés à la dite paroisse nous ayant prêté là-dessus le serment ordinaire.

En foi du prémiss, j'ai signé de ma main propre ce 12 mai 1768.  
Signé: J.A. Labruyère, decanus sancti Martini ad Furan.

Par commission qui lui a été faite du très Révérend M.J.A.Labruyère, curé et doyen de Saint Martin Fouron, j'ai introduit le Révérend M.Moré dans la réelle et actuelle possession du vicariat perpétuel de Saint Jean Sart avec toutes les formalités requises, y présent M.Etienne Ernst vicaire et desserviteur pour lors du dit vicariat perpétuel et le Révérend M.Jean Léonard

Pétri vicaire de Hombourg et autres, etc. ce 21 juin 1768.

Signé : André Ernom, vice-curé de St Martin Fouron.

Pour extrait conforme des 3 actes étant ci-dessus translaté de mot à mot du latin à la mairie d'Aubel le 24 ventose an XII.

L'adjoint-maire: J.A. Aussens

Attestation du maire d'Aubel:

Département de l'Ourte, arrondissement de Malmedy, ci-devant canton d'Aubel: " Nous, maire de la commune d'Aubel, sur l'attestation des citoyens Corniel Malta et Joseph Stassen, tous deux domiciliés au marché d'Aubel et que nous déclarons bien connaître, certifions que le citoyen Gérard Moré, domicilié à St Jean Sart, dépendance de cette commune, ex-curé de la paroisse du dit Saint Jean Sart, né le vingt six du mois de mars l'an dix sept cent quarante quatre est vivant pour s'être présenté devant nous aujourd'hui et qu'il a constamment résidé dans sa dite paroisse depuis le 9 vendémiaire an 4 jusqu'à la date du 29 Vendémiaire an XII. Certifions en outre que le dit Gérard Moré pendant les 35 ans et 4 mois qu'il a desservi la dite cure de Saint Jean Sart, il s'est acquitté de ses devoirs pastoraux avec zèle et activité au gré et contentement de ses paroissiens.

Fait à la mairie d'Aubel le 24 ventose an XII de la République Française. Le maire : J.A. Aussens. Suivent les signatures de Gérard Moré, Corniel Malta, J.J. Stassen.

Serment de fidélité à la Constitution

Voici un extrait du registre aux déclarations faites par les ministres de culte de la commune d'Aubel: " Le 6 ventose an 8 par devant moi, agent de la commune d'Aubel sont comparus les soussignés ministres de culte de la même commune d'Aubel lesquels en conformité de la Loi du 21 nivôse an 8, ont fait et signé individuellement la déclaration suivante : " Je promets d'être fidèle à la Constitution " (Etait entre autres signé): G. Moré, curé de Saint Jean Sart (certifié véritable: signé Gillet, agent d'Aubel.

Pour extrait conforme au dit registre fait à la mairie d'Aubel le 24 ventose, an XII de la République française

L'adjoint maire : J.A. Aussens

Les aides du curé Moré :

Entre les années qui s'écoulèrent de 1792 jusqu'au Concordat 3 prêtres administrèrent les sacrements aux fidèles de Saint Jean Sart: 1) Etienne Mager dont il sera parlé à propos des vicaires 2) Etienne Brandt, religieux de l'abbaye du Val Dieu (voir : histoire de l'abbaye par R.P.A. Van de Kerckove p.402) 3) Decouve de Charneux

La construction du presbytère : Le Révérend Père O'Kelly dans un article paru dans le journal d'Aubel dit que le presbytère de Saint Jean Sart est une construction de vers 1773. " Le curé G.Moré à l'imitation d'autres confrères obtint par ses instances que le chanoine-doyen de Fouron St Martin, décimateur de la localité rebâtit une maison pastorale. Elle offre un beau genre de demeure du 18e siècle.

Retraité à Hombourg, le curé Moré demande une pension au Préfet du département de l'Ourte.

Lettre adressée par le curé de la Gouleppe, commune de Hombourg le 10 Gerinal an XII au citoyen Denousseaux, préfet du département de l'Ourte:

## Citoyen Préfet

Le soussigné Gérard Moré, âgé de 60 ans, prêtre, ci-devant curé de la paroisse de Saint Jean Sart, 2<sup>e</sup> arrondissement, actuellement domicilié à la Gouleppe, commune de Hombourg, même arrondissement, vous expose qu'il a exercé, sans tâche et sans reproche, pendant l'espace de près de 36 ans un ministère qui lui fut assuré pour la vie - que la destinée des choses actuelles l'a dépossédé de ses fonctions sans motif fondé, et pour ainsi dire sans moyen d'existence - qu'il se trouve enfin réduit dans un âge aussi avancé à végéter d'un modique patrimoine grevé des charges que les contributions de guerre tant l'ancien qu'au nouveau souverain - l'emprunt forcé et un vol considérable de ses effets les plus précieux ont contribué à l'augmenter.

Le soussigné s'est constamment conformé à toutes les lois et à tous les Arrêtés des Autorités. Il appartient au Diocèse de l'Ourte. Il n'a jamais cessé d'être uni à son Evêque et à son Vicaire général. Il s'est toujours montré fidèle et attaché à la République. Il ne devait pas s'attendre après une conduite aussi signalée d'être dépossédé d'une fonction que la foi des lois, des Arrêtés et des conventions sacrées lui avaient garanties. L'intention du Gouvernement et la votre, Citoyen Préfet, ne sont pas, sans doute, devoir abandonner un habitant de son territoire, sans ressource et sans dédommagements.

Il est d'autres considérations, Citoyen Préfet, que la Justice réclame en faveur du pétitionnaire: vous saurez les apprécier. En effet, si vous daignez considérer le terme de son exercice, son âge décrépi, les dépenses qu'il a dû faire pour la possession d'une fonction à laquelle il fut appelé pour la vie, les peines, les dépenses, les frais énormes, les nombreuses et dispendieuses démarches, que lui ont occasionné divers procès qu'il a eus à soutenir contre les ci-devant déclinants primaires et autres personnes pour obtenir un presbytère convenable à son état et récupérer des revenus oubliés ou perdus - la construction à ses propres frais d'une cave à la maison pastorale - celle d'une muraille à une cour et à un jardin spacieux qu'il a dû faire défricher et égaliser - la plantation d'un très grand nombre d'arbres fruitiers des meilleures espèces dont les successeurs vont jouir et recueillir seuls et sans frais les fruits avec tous les autres avantages: vous jugerez combien il a dû être sensible à un vicillard de se voir dépossédé de tout après tant de peines et des dépenses.

Il prend la liberté d'annexer sub numcris 1.2.3.4.5 les pièces à l'appui de cet exposé et celles qui lui ont paru nécessaires pour obtenir l'effet de sa demande.

Le soussigné se plaint à espérer, citoyen Préfet, que vous daignerez vous intéresser de tout votre pouvoir en sa faveur auprès du Gouvernement pour lui faire obtenir une pension proportionnée à des pertes aussi frappantes que sensibles et qui puisse l'aider à finir tranquillement ses vieux jours selon son état.

Agrérez, Citoyen Préfet, l'expression de son respectueux dévouement  
Gérard Moré

Décès du curé Gérard Moré :

Il est décédé à Hombourg le 24 janvier 1809. Nous lisons au registre du curé d'Affnay page 136 ce qui suit : "Toussaint Joseph Neullens de Hombourg, veuf de Marie Elisabeth Moré, voulant accomplir les intentions de feu Gérard Moré fonde le 8 Mai 1829 par devant le notaire Jean Nols d'Aubel un anniversaire pour le dit curé".

Titre presbytéral de Gérard Moré:

L'an 1765 le 18 septembre comparut devant la cour de justice de Hombourg Nicolas Moré, habitant de l'endroit, époux de Barbe Louwens qui fait

à son fils étudiant en théologie et boursier du séminaire de Liège une rente de 4.000 florins, monnaie de Liège, libre d'impôt. Il hypothèque les biens qu'il possède dans la Gulpen : savoir maison, étables, etc. Le revenu annuel du lévite sera de 200 florins brabants. Cette donation ne nuira pas à sa soeur qui aura autant ou même plus que lui. François Malta, curé de Hombourg proclame le titre le 1er dimanche de l'Avant. Le titre est enregistré à Liège le 17 décembre 1765.

#### Jacques Schoonbroodt :

Il est né à Saint Jean Sart en 1741. Il fut religieux de l'ordre du St Sépulture à la Ste Croix, paroisse de Slénacken. Il est curé de Saint Jean Sart de 1803 à 1813. Il gouverne la paroisse avec succès.

Ernolet au tome XIV page 512 dit que l'installation du curé Schoonbroodt se fit le 30 octobre 1803, c'est-à-dire le même jour où fut installé M. Stordeux comme curé de Charneux.

" La même cérémonie dit Ernolet eut aussi lieu dans l'église de Saint Jean Sart pour l'installation de M. le Révérend prêtre religieux de Ste Croix, Schoonbroodt qui fut installé en ce jour curé de cette succursale, à la grande satisfaction de tous les habitants de cette commune qui se dévouèrent beaucoup à lui rendre honneur ".

M. Schoonbroodt s'occupa du linge de l'église, des ornements sacerdotaux et de l'ameublement de la maison de Dieu.

Sous son pastorat la place de sacristain-prémisnaire devint libre par la démission de l'abbé Leuchtenrath. L'abbé Etienne Collette de Clermont se présente et s'engage à venir remplir les dites fonctions pour un an, mais il ne vint point. Il sollicitait la place de vicaire à St Pierre Fouron. Le curé fit part de la chose au vicaire général Henrard. Celui-ci décide qu'il ne fallait pas l'obliger à venir malgré lui.

#### La correspondance du curé Schoonbroodt

1) Lettre du 4 février 1805 à Monseigneur l'Evêque au sujet de la compterie du pasteur.

A Monseigneur le Révérendissime Evêque de Liège :  
Déclare le soussigné desservant de l'église succursale de Saint Jean Sart canton et commune d'Aubel, que la compterie du curé de Saint Jean Sart se payait anciennement par le chapitre de St Martin Fouron, mais par l'abolition des dîmes en général, hors lesquelles cette compétence était payée le curé de Saint Jean Sart a perdu sa dotation et il ne lui est resté, que ce que la fabrique de l'église lui doit payer pour acquitter les fondations nombreuses qui se trouvent dans la dite église.

Fait à Saint Jean Sart le 4 février 1805

signé : Jacques Schoonbroodt, desservant de Saint Jean Sart.

2) En 1805, le curé donne le règlement pour être admis dans la confrérie de la Ste Trinité. Voici le texte :

" Au nom de la très Sainte Trinité, et le salut des âmes :

A salut : " Puisque la sainte Providence de Dieu, par une singulière faveur de sa miséricorde et particulier effet de son amour, vous a inspiré la volonté d'entrer en la confrérie de l'ordre de la très Sainte Trinité et Rédempteur des pauvres chrétiens captifs des Turcs et Barbares. Nous vous y recevons dans toute l'étendue de notre charité: vous prendrez donc et porterez toujours le St Scapulaire béni de la dite Confrérie, vous direz tous les jours 6 Pater et 6 Gloria, etc., encore 6 Ave Maria et 6 Gloria (sans obligation toutefois), vous vous trouverez avec le plus de diligence et de dévotion qu'il vous sera possible, aux Assemblées, prédications, processions et autres pieux offices de cette sainte Confrérie, ouvrant les trésors de votre charité libérale pour contribuer à la Rédemption des dits pauvres esclaves, et l'Eglise de Dieu vous ouvre l'entrée dans les trésors de ses grâces, privilèges et indulgences marquées au livret de la Confrérie, par le moyen desquelles vous puissiez être

autant plutôt dans la jouissance éternelle de la Très Sainte Trinité, Père, Fils et St-Esprit. C'est ce que nous vous souhaitons en Jésus-Christ  
Ce jour du mois l'an 1805

Jacques Schoonbroodt, curé de Saint Jean Sart et directeur de l'Archi-Confrairie de la Très Sainte Trinité à Saint Jean Sart."

3) Lettre du curé Schoonbroodt au Préfet :

"Le desservant de la succursale de Saint Jean Sart, canton et commune d'Aubel à M.le Préfet du Département de l'Ourte.  
M.le Préfet: " Le soussigné a l'honneur de vous remonter, que le 13 fructidor an XIII, il a exposé au Conseil communal d'Aubel, que la succursale de Saint Jean Sart est dans le cas d'avoir un traitement de 500 francs du Gouvernement, mais qu'en sa qualité de ci-devant religieux à la Ste Croix une pension de 1000 frs. lui est accordée, dont un tiers lui est payé en numéraire moyennant 333 francs 33 centimes, qui lui sont déduits des 500frs. accordés aux autres desservants, de sorte qu'il ne touche que 166 frs. 67 centimes par an pour rendre tous les services dans la paroisse. Cette qualité de desservant lui impose des devoirs et travaux pour le spirituel, et elle l'oblige à bien des dépenses, qu'il n'aurait pas à faire, comme de tenir un ménage bien frayeux dans un tems de cherté générale de toutes denrées et autres frais qu'elle entraîne: frais et dépenses, dont il serait déchargé, s'il n'était point curé, car il pourrait vivre sans responsabilité spirituelle et temporelle, et payer sa table, où il trouverait convenir.

Ces raisons, M.le Préfet, ont paru fondées au Conseil Communal et l'ont engagé à voter une augmentation de 200 francs en sa faveur pour le tems, que le Gouvernement déduira les 333 francs lui accordés pour pension ecclésiastique, car dans le cas, que le traitement de 500 francs lui fut payé, il a renoncé et renonce encore à toute augmentation. Le Conseil a d'ailleurs été fort économe dans les augmentations à accorder, pour ne pas charger la Commune, dans laquelle il y a un curé de canton, un desservant et 3 vicaires et on n'a voté aucune augmentation, sinon au soussigné pour les raisons alléguées. Il prend donc recours vers vous, M.le Préfet, dans la confiance, que vous voudrez bien approuver cette proposition du Conseil Communal d'Aubel et autoriser M.le Maire à délivrer au soussigné un mandat pour toucher les 200 francs. En cette attente, il a l'honneur d'être très respectueusement. M. le Préfet

Jacques Schoonbroodt, desservant la succursale de Saint Jean Sart  
Fait à la maison presbytérale de St Jean Sart le 20 Mai 1806  
Le 7 juin 1806, le Préfet écrivait au sous-Préfet de Malmedy : " Je vous adresse un Arrêté de ce jour par lequel je règle provisoirement le traitement du desservant de Saint Jean Sart. Je vous invite à veiller à son exécution

signature du Préfet."

Déclaration le 11 novembre des Marguilliers de Saint Jean Sart :  
" Nous Marguilliers de l'église succursale de Saint Jean Sart, département de l'Ourte, arrondissement de Malmedy, canton et commune d'Aubel, déclarons que le desservant de notre église n'a point des Biens dotaux ou curiaux, et que tous les revenus, dont jouissait anciennement un curé de ce lieu, tant en biens que rentes sont compris dans l'état et détail envoyé à M.le Sous-Préfet le 9 Mai présente année, dans lequel comme aussi dans la lettre d'envoi nous avons fait la même déclaration: " La compétence du curé de Saint Jean Sart se payait hors les dîmes de St Martin Fouron, dont notre paroisse était une filiale."

#### 4) Lettre du curé Schoonbroodt au Préfet

Il y a des réparations à faire à l'église et au presbytère de Saint Jean Sart. Le curé à ce sujet écrit au Préfet... " J'ai l'honneur de vous dire, M.le Préfet, que ni l'un ni l'autre n'exige aucune réparation pressante. Les toits de l'église sont pour la plupart, fort vieux, mais parmi les réparations qu'on y a fait régulièrement tous les ans, nous sommes à l'abri des eaux, cependant dans peu d'années, il faudra faire quelques parties à neuf du toit de l'église, à quoi les ressources de la fabrique ne pourront satisfaire. Le reste des bâtiments est en assez bon état, et sans un accident imprévu il n'y aura pas de sitôt de réparations considérables à faire. J'ai l'honneur d'être en plus profond respect et plus parfaite vénération, M.le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

Jacques Schoonbroodt, desservant de Saint Jean Sart  
A Saint Jean Sart, le 5 9bre 1811

#### Proposition faite par le curé aux paroissiens

Ceux-ci sont assemblés à l'église le dimanche 13 8bre 1811 :  
" Depuis l'année 1739 il y a dans la paroisse de Saint Jean Sart un deuxième prêtre chargé des fonctions de marguillier, de dire la basse messe les dimanches et fêtes, de tenir école et d'assister M.le curé dans les fonctions pastorales. Tout ceci plus amplement détaillé dans les conditions à accepter et souscrire au vicaire à instituer. Tous les revenus de la Marguellerie y compris ceux des fondations pour l'école pour dire 64 messes et répondre à plus de 80 anniversaires ou autres messes par an rapportent annuellement au plus : 200 florins de Liège. La communauté a ajouté jusqu'à présent 100 florins dito hors des revenus des communes louées.

Comme les prêtres sont rares pour le présent et qu'il coûte le double pour vivre selon son état, de ce qu'il coûtait avant quelques années, il est à craindre qu'on ne pourra pas trouver de prêtre, qui voudra se charger de dites fonctions pour le salaire prédit.

On propose donc d'augmenter les rétributions pour un vicaire de 100 florins de Liège, de sorte qu'à la suite on lui paierait par an 200 florins dito ou 237 francs en 2 termes égaux hors les revenus des communes.

En conséquence les sieurs Thomas Joseph Deleval, manbour et receveur des Communes et Arnold Joseph Brouwiere : tous deux propriétaires dans la paroisse et membres du Conseil de Fabrique sont priés de faire le tour du village et des hameaux pour proposer aux intéressés s'ils veulent consentir à cette augmentation.

Bien attendu cependant, que l'obligation de payer ces 200 florins est sans conséquence et qu'il sera libre de la révoquer, lorsque les manants à la généralité ou à la pluralité des voix le trouveront à propos.

Fait à Saint Jean Sart le 15 novembre 1811

Jacques Schoonbroodt, curé

#### Accord conclu avec Antoine Leuchtenrath, desservant de la chapelle de Froidthier :

" Le soussigné Jacques Schoonbroodt, curé de Saint Jean Sart autorisé par Messieurs les marguilliers et le Conseil de Fabrique, également par les manants de la paroisse est convenu avec le Révérend Antoine Leuchtenrath desservant la chapelle de Froidthier, paroisse de Clermont, que celui-ci remplira les fonctions de vicaire marguillier dans la paroisse de Saint Jean Sart, sous les conditions suivantes :

- 19) M. Leuchtenrath entrera en fonctions et jouissance des émoluments pour un an à commencer le 2 avril prochain et à finir à pareil jour l'année suivante, avec tacite reconduction d'un an à l'autre, à moins que l'une ou l'autre des parties contractantes ne se renonce, ce qui pourra toujours se faire, mais 3 mois avant l'année finie.
- 20) Il tiendra bonne école primaire au moins pendant 9 mois l'année. Il enseignera les enfants à lire et à écrire, et les samedis il y fera le catéchisme. Les parents des enfants payeront : savoir chacun depuis Pâques jusqu'à la Toussaint 10 sols de Liège - et pour ceux qui apprennent à écrire, ils donneront 12 sols.
- En hyver, ils payeront 2 sols de plus pour le feu. - Il enseignera gratis les enfants des pauvres, qui apporteront un billet de M. le Curé.
- S'il se présente des enfants d'autres communes, M. le vicaire les acceptera, s'il veut, et conviendra avec eux du salaire.
- L'école devra être de 2 heures au matin et de 2 heures après-midi, plus ou moins selon la quantité des enfants. Les jeudis il pourra donner congé - il pourra aller aux obsèques, quand il y sera appelé.
- Il tiendra aussi école latine (seulement pour les principes) et de ceux - il pourra exiger 30 sols par mois.
- La grande vacance commencera le 15 juin et finira à la fin d'août - Pendant la quinzaine de Pâques, il n'y aura point d'école.
- 30) Il administrera les saints Sacraments aux paroissiens sains et malades, où il sera appelé, et afin que la paroisse ne se trouve pas sans prêtre, messes, le curé et vicaire s'avertiront mutuellement, si l'un ou l'autre doit ou veut s'absenter de la paroisse.
- 40) Il aura sa demeure dans la maison vicariale, et profitera des 2 petits jardins, et règlera le tout en bon père de famille.
- Les réparations seront aux frais de la communauté
- 50) Il devra célébrer la Sainte Messe les dimanches et fêtes de l'an - en été à 7 - en hyver à 8 heures, pendant laquelle il fera une instruction catéchétique selon les ordonnances de l'Evêque pendant un bon quart d'heure. De tems en tems étant prié par M. le curé, il chantera la Grand Messe. En ce cas, M. le Curé devra constituer quelqu'un pour répondre.
- 60) Il devra décharger environ 60 messes fondées par an, parce qu'elles ne sont pas fondées selon le tarif de Monseigneur l'Evêque.
- Outre ces Messes, à la demande des paroissiens il devra appliquer sa Messe les dimanches et fêtes commandées pour le bien être de la communauté sans qu'il en puisse exiger les honoraires.
- 70) Il devra comme marguillier répondre à la Grand'Messe et aux Vêpres les dimanches et fêtes, par soi ou un substitut, comme aussi aux anniversaires et autres Messes fondées et la rétribution est comprise dans son gage.
- Pour répondre aux Messes demandées on lui payera six sols par Messe selon la coutume.
- Il percevra aussi les droits de marguillier pour les mariages, les enterrements, obsèques et autres.
- 80) Il devra alternativement avec le curé faire le catéchisme d'une demi heure les dimanches avant les vêpres. Pour préparer et instruire les enfants à la première communion, ils s'entendront.
- 90) Il devra substituer à ses frais et au gré du curé un séculier pour accompagner le prêtre allant aux malades avec la lampe et la sonnette - bayer le choeur et l'église tous les samedis - sonner les Angelus - rendre l'horloge de la tour - et rendre les autres services qui incombent à un marguillier, desquels devoirs la communauté ne soit en rien chargée.
- 100) S'il venait à quitter pendant l'année, il sera tenu de mettre à sa place un prêtre capable de remplir ces conditions. Si cependant il était

promu à quelque cure ou succursale il pourra quitter en l'avertissant si possible 4 semaines avant, sans avoir d'autres obligations, et on lui payera pour r te du temps et des services rendus.

Pour salaire de ces fonctions le soussign  autoris  comme ci-dessus s'engage et s'oblige de donner   M.le vicaire tous les 3 mois une somme de 25  cus, de sorte qu'il re oive pour son gage annuel : 100 florins brabant, dont 200 de la fabrique et 200 de revenus des communes lou es, qui lui seront pay s   sa demeure par quart, comme dit est, ainsi 100 florins tous les 3 mois.

Ainsi convenu et accept  de part et d'autre

Fait   la maison pastorale   Saint Jean Sart le 25 janvier 1812  
Jacq. Schoonbroodt  
cur 

Antoine Leuchtenrath

#### D c s du cur  Schoonbroodt

Ce pr tre z l  est d c d    la fin de 1813. Il avait fait son testament au presbyt re le 15 ao t 1813.

Par son testament olographe il fonde 2 anniversaires   l' glise de Saint Jean Sart : l'un pour lui, l'autre pour son p re et sa m re. Ce testament avait  t  remis aux mains du notaire J.J.Nicola .

Le cur  Schoonbroodt dans son testament exprime le d sir qu'il soit recommand  tous les dimanches de l'ann e au pr ne.

#### Daniel Joskin

Il est n    la Clouse.  tait fils de Joseph Joskin et de Marie Catherine Maeger. Il fut vicaire   Aubin-Neufh teau 18 ans. Son nom figure sur la liste des pr tres condamn s   la d portation du 4 novembre 1798.

Il fut mis en libert  et sans surveillance le 11 juillet 1799.

En 1814 il obtint la cure de Saint Jean Sart qu'il dirige avec z le jusqu'au 25 f vrier 1842, jour de son d c s. Il  tait  g  de 72 ans.

#### L onard Haekens

Le successeur de M.Joskin, L onard Haekens est n    Fall-Mheer, village limbourgeois le 3 septembre 1809. Il fut pendant 3 ans vicaire   Clermont sur Berwinne, puis cur , le premier de la Minerie (Thinstert) pendant 4 ans. Il y fut install  le 10 f vrier 1838. Le 13 ao t 1846 Monseigneur Corneille Van Bommel consacre l' glise de la Minerie. L'ancien cur  de la Minerie Haekens y assiste.

Ce fut le 4 mars 1842 que M.Haekens recevra de M.le vicaire g n ral Neven sa nomination de cur    Saint Jean Sart. Il y sera install  par M.le Doyen Broers le 24 du m me mois.

Voici le document de l'installation: " L'an 1842 le 24 mars j'ai mis en possession de l' glise succursale de Saint Jean Sart apr s profession de foi le R v rend M.L onard Haekens".

Les t moins furent : Messieurs les cur s de Neufh teau et de Teuven sign  : J.Broers, doyen."

Nous avons dit pr c demment que M.le cur  L onard Haekens eut l'honneur de construire l' glise de Saint Jean Sart qui existe encore, au prix de nombreux sacrifices. Il relate le tout dans un registre. Le cur  b tisseur est d c d  en sa paroisse le 31 d cembre 1886  g  de 77 ans.

Voici l'annonce faite dans le journal d'Aubel du 9 janvier 1886 : " Le 31 d cembre 1886 s'est saintement endormi dans le Seigneur   l' ge de 78 ans, administr  des Sacrements de la Ste Eglise, le v n rable pr tre M.l'abb  L onard Haekens, n    Fall-Mheer le 3 ao t 1809, ordonn  pr tre   Li ge en 1834; nomm  vicaire la m me ann e   Clermont; cur    la Minerie en 1838



et transféré à Saint Jean Sart e, 1842. Ses obsèques ont été solennellement célébrées par M.le doyen d'Aubel assisté d'un très nombreux clergé le mercredi 5 courant. 3 discours funèbres ont été prononcés, par M.le Doyen en chaire - sur la tombe par M.le Bourgmestre Nols d'Aubel - et par M.Maclot, père...."

Les paroissiens reconnaissants ne tardent pas à lui ériger un monument. Le journal d'Aubel dira le 28 août 1887: " A l'occasion de l'érection d'un monument funèbre à la mémoire du Révérend J.L.Haekens, ancien curé de Saint Jean Sart, une messe solennelle sera célébrée, lundi 29 courant à 9½ h. pour le repos de l'âme du précité défunt et pour le bien spirituel et temporel de toutes les personnes qui ont contribué aux frais de ce monument". (Au presbytère de Saint Jean Sart se trouve le portrait de M.le curé Haekens ainsi qu'un registre où il relate toutes les démarches entreprises pour la construction de l'Eglise).

#### Nicolas Joseph Schillings

Il est né à Montzen le 25 février 1822. Il étudie la théologie à l'Université de Louvain et reçoit le grade de bachelier. En 1847 il est ordonné prêtre. Il fut d'abord professeur au séminaire de St-Trond. En 1854 il est vicaire à Aubel - curé à Ranelot en 1858 - à Strée-lez-Huy en 1861 - à Saint Jean Sart en 1887. En 1896 il y célèbre son jubilé de 50 ans de prêtrise. Il se retira à Aubel en 1898 et y est décédé le 31 mai 1899. M.Schillings était décoré de la médaille de 1ère classe.

#### Jean Hubert Cuypers

Il est né à Kinroy, province de Limbourg le 30 mars 1859. Est ordonné prêtre le 26 mai 1884 et est nommé la même année vicaire à Aubel. En 1894 il reçoit sa nomination de curé à Souverain-Wandre. En 1898, il est transféré à Saint Jean Sart. Pour l'arrivée à Saint Jean Sart du nouveau curé le Révérend Père Nivard, religieux de l'abbaye de Val Dieu composa les 2 chronogrammes que voici :

" Les paroissiens souhaitent tous ensemble la bienvenue au révérend curé Jean Baptiste Cuypers."

" Tous les Aubelois félicitent de tout coeur leur ancien vicaire, curé actuel de Saint Jean Sart " 1898

Après un apostolat fructueux M.le curé Cuypers est décédé à Saint Jean Sart le 31 août 1908.

Aux obsèques du très regretté curé l'éloge funèbre fut prononcé par M.le curé de Rosoux-Goyer.

Des discours furent aussi prononcés par M.Nols, bourgmestre d'Aubel et par M.Zinzen, instituteur à St Jean Sart (Pour les discours de M.le bourgmestre d'Aubel et de M.Zinzen, voir le journal d'Aubel du 6 et 10 septembre 1908)

#### Gérard Stassen

Il est né à Aubel le 26 février 1860 - est ordonné prêtre en 1885. Il fut d'abord chapelain à Hèvenont. En 1892, il est nommé curé à Magnée. Il est transféré en 1898 à Elsaute où il s'occupe de l'ameublement de l'église. Notons spécialement: le maître autel, l'autel de St-Roch, les stalles, le chemin de la croix, le banc de communion. En 1908, M.Stassen est transféré à Saint Jean Sart. Là aussi il fera preuve d'un grand zèle pour orner son église. Dans des moments de loisir il s'occupera d'apiculture et de recherches historiques. Cefut en 1930 qu'il prendra sa retraite. Une manifestation de reconnaissance fut organisée le dernier dimanche d'avril 1930. Le jour de la manifestation M.le curé donnera ses derniers conseils aux paroissiens, puis une cérémonie d'adieu eut lieu à l'école.

Le préau de l'école est orné ainsi que le parcours du presbytère. + La population est au poste. Les enfants des écoles s'y trouvent avec la bannière de la Ste Enfance. Le brave curé est aussitôt entouré du Conseil de fabrique M. Zinzen, trésorier de la fabrique d'église, prononce un discours dans lequel il retrace la vie de M. Stassen à Saint Jean Sart et tout ce qu'il a fait pour la paroisse et son église: peinture de celle-ci, placement d'une magnifique chaire de vérité, 8 beaux vitraux, chemin de la croix. Après ce discours 2 enfants viennent offrir à M. le curé un magnifique calice, un bréviaire et un diurnel. A son tour, Marie Thérèse Dubois adresse des remerciements au pasteur qui va quitter ses ouailles. Puis 2 fillettes viennent présenter l'une un très beau chapelet, l'autre une gerbe de fleurs. M. Henri Bréard, président de la Ligue du Sacré-Coeur prononce un long discours dans lequel il dira tout le bien des oeuvres dirigées par la main paternelle de M. le curé Stassen. On offre ensuite au pasteur un beau tableau du Sacré-Coeur Dans une fête de famille, une pasquie fait toujours très bonne figure. La pasquie que va faire entendre M. Joseph Slenter, sur l'air du "Valeureux Liégeois" retracera la vie de M. le curé

A Moncheu l'Curé  
 Qui vout nos quitter  
 Nos volans dir' on r'veie  
 En l'y souhaitans  
 Tot l'rimercihant  
 Ine heureuse viquèreie - Respleu

Ji vous chanter po l'occasion  
 Po bin terminer, ce quéqu' couplets  
 Po fiesti l'manifestation  
 Par tot l'viège organiseie

Vola déjà bin 22 ans  
 Qu'chai à St Jean Sart, Moncheu l'curé Stassen  
 S'installe en bon paysan  
 Po nos v'ni fer li catuzème

Estant todis di noss payis  
 Fourit bin rattaint, mettou chal è l'poroche  
 Avou l'z'ovris et les vatchlis  
 Surtout les cis qui t'niz des nohes

Tot l'londe sé bin qu'c'esteut s'dada  
 N'esteut réell'mint sur on professionnel  
 Comme noss mayeur, éco s'papa  
 Divins ciss culture, il excelle

N'avout tofèr des potiquets  
 Di l'âme et de ceure, quand qu'on n'avout mèsche  
 Po les malâdes, po les noèhnais  
 Po les amis, les camarâdes

Ainève baicop, c'est rucnohou  
 De tîps del fènonhe, àagner des celihs  
 Po gripper l'honle, n'avout paou  
 Ni de solo, ni l'ême de l'bihe

On raconte minme qu'on bai djou  
 Chal à Mon Lahaye i brèveve on secours  
 L'honle fant faute, è come on s'pirou  
 Ci fout àx cohes qui n'eut recours.

+ lire: . . . du presbytère à l'école

Profitève di l'heure de prangi  
 A Mon Dodémont, po z'y aller fer n'ronde  
 I cnohéve bin tot les tiercis  
Les bigaros de camrondes  
 A vâ l'endroët po sportiner  
 On l'veyéve sovint, minne divins les roualles  
 Qui donc nè la nin resonctré  
Avou s'grosse canne èt s'chapai d'paille

Malheureusement, s'a décidé  
 Chal tot dièrrinnint à qwitter l'ministère  
 Po z'aller viquer ritiré  
Eviège d'Aube, près di s'mon frère

Ad'lé s'famille aoureusenint  
 Dj'pinse qui pass'rait là, sûr, ine heureuse vilesse  
 Nos l'riveurant co bin sovint  
A St Jean Sart, du moins al'fièsse

Turtos, ouie, nos regrettans c'départ  
 Nos z'avans volou prover noss richonince  
 Tot les habitants di St Jean Sart  
Chantet astheur po l'circonstince

Après la pasqueie M.le Curé remercie tout le monde. Puis on va à l'église chanter le " Te Deum ".  
 M. Stassen est décédé à Aubel le 27 mars 1936. Des obsèques furent célébrées à Aubel et à Saint Jean Sart. La cérémonie funèbre à Saint Jean Sart se fit en présence d'un grand concours de fidèles. Le Révérend Père Gérard de l'abbaye de Val Dieu fit l'éloge funèbre du regretté pasteur, qu'on fit imprimer.

### Gaspard Gérardy

Il est né à Saint Jean Sart en 1879 - est ordonné prêtre en 1903. Il fut d'abord vicaire à Statte-lez-Huy. Puis il est transféré à Antheit, où il est le 43e vicaire, c'est-à-dire de 1910 à 1918. Il est ensuite nommé curé à Ayeneux. Pendant son séjour en cette paroisse, il eut le plaisir de célébrer ses 25 ans de prêtrise. Ce fut en 1930 qu'il fut transféré à Saint Jean Sart.  
 Le journal d'Aubel donne une relation de son installation. "Un cortège va le prendre chez Thomé. Les maisons sont pavoisées. Des arcs de triomphe sont dressés. Des discours sont prononcés par M. Nicolai de Gorhez, par la petite Thimister, par M. Godefroid, instituteur. Puis on se rendit à l'église où M.le Doyen d'Aubel procéda à l'installation canonique.  
 En 1948, M.le curé Gérardy Prendra sa retraite pour aller se fixer aux Faves, paroisse de Charneux.  
 La paroisse fera une manifestation au pasteur qui quitte ses ouailles. Voici la relation donnée par le journal d'Aubel " Dimanche 18 juillet à eu lieu à Saint Jean Sart une manifestation de reconnaissance organisée à l'occasion du départ de M.le curé Gérardy.  
 Les paroissiens étaient venus, très nombreux, pour témoigner une dernière fois à leur curé leur sympathie et leur gratitude. Nous publions quelques extraits des discours prononcés à cette occasion.  
 La petite Henriette Spronck, au nom des enfants de la paroisse, remplit un devoir : "... celui de vous redire toute notre gratitude et de vous exprimer les vœux que forment pour vous nos petits coeurs reconnaissants.

En effet, n'avez-vous pas toujours été pour nous plein d'attention et de sollicitude? Ne vous êtes-vous pas dévoué avec une patience et un zèle vraiment admirables pour nous conduire par de sages conseils et de pressantes exhortations dans la voie du bien? Ne vous êtes-vous pas intéressé surtout aux cérémonies dont nous étions particulièrement l'objet, notamment la communion solennelle. Vous les vouliez belles, ces cérémonies, grandioses même, afin que chacun d'entre nous en garde un souvenir inoubliable. " Mais votre dévouement ne se limitait pas aux choses religieuses. Les séances récréatives que nous organisions à différentes occasions vous intéressaient beaucoup: vous étiez à la fois l'organisateur, le répétiteur, le régisseur. Vous saviez nous entraîner, nous corriger et stimuler nos modestes efforts."

M. Dubois dit à M. l'abbé Gérardy la reconnaissance des oeuvres paroissiales " Différentes oeuvres bénéficièrent de votre expérience et parmi elles, la Ligue du Sacré-Coeur instaurée depuis 1913, continua à progresser pour arriver au beau résultat qu'elle connaît à l'heure actuelle. Excellent musicien, vous n'avez pas ménagé vos soirées et vos peines pour exercer aux chants les membres des chorales Sainte Cécile et Saint Grégoire. La bonne exécution des Messes en musique à 2 ou 3 voix et autres chants liturgiques récompensèrent largement vos efforts. Répondant à l'appel de Sa Sainteté Pie XI, vous avez fondé pour la jeunesse les sections de l'Action Catholique, continuant l'oeuvre commencée par feu M. le curé Stassen. Il fallut vous adapter aux méthodes nouvelles. Pendant 18 ans vous avez dirigé les efforts des membres de la jeunesse rurale, masculine et féminine, qui ont cet idéal : rendre meilleur notre milieu rural.

" Afin de faciliter et rendre plus agréable la réunion de toutes les oeuvres paroissiales, vous avez transformé en local de réunion, une annexe du presbytère, vous l'avez meublé et baptisé " abri St Jean ". " Le mot d'ordre lancé par le Pape Pie XI et repris par Sa Sainteté Pie XII de défendre et d'inculquer clairement et profondément dans les esprits la doctrine de l'Eglise, vous l'avez bien suivi. Certes, il ne fut pas toujours facile à un curé assez âgé de s'adapter à l'esprit des jeunes. Mais, malgré notre manque de régularité, notre insouciance, nous espérons avoir procuré à votre coeur de prêtre la satisfaction d'avoir collaboré au maintien et à la progression de la vie spirituelle de notre paroisse de Saint Jean Sart. Nous vous remercions vivement pour tout le bien réalisé dans la paroisse et vous souhaitons de jouir longtemps de votre retraite, sans que le poids des ans et son cortège de petites misères vous accablent trop. Nous prions le Tout Puissant et Notre Dame des Champs afin que se réalisent ces vœux".

A son tour, M. l'instituteur A. Godefroid, prend la parole au nom du Conseil de fabrique et fait l'éloge de M. le curé. "Aujourd'hui, en organisant cette manifestation, nous venons vous dire les regrets que nous cause votre départ et vous témoigner en même temps notre respectueuse sympathie et notre vive reconnaissance. Vous avez été à la peine: il n'est que juste que vous soyez maintenant à l'honneur. Mais ce n'est pas uniquement ce que vous avez fait pour nous que nous devons magnifier aujourd'hui: c'est l'oeuvre d'un prêtre qui, pendant près d'un demi siècle, a consacré sa vie au bien spirituel de différentes paroisses, instruisant l'enfance, guidant la jeunesse, prêchant à tous les bons, redressant les courages défaillants, réconfortant les âmes éprouvées et priant pour les morts.

Au terme de ce long ministère, vous pouvez remercier à présent les étapes successivement accomplies avec leurs contrariétés, leurs difficultés, mais aussi avec les satisfactions et les joies qu'elles vous ont procurées. Et tout à vos réflexions, au soir de votre vie, en songeant au bien que vous avez fait depuis le jour où vous avez répondu à l'appel du Christ, vous pouvez dire avec fierté: j'ai combattu le bon combat. C'est certainement là pour votre cœur de prêtre une douce et grande satisfaction.

M. le curé, vous allez prendre maintenant un repos que vous avez largement mérité. Il nous reste en ce moment à accomplir un devoir de reconnaissance et c'est avec plaisir que je vous offre, au nom de la paroisse ces quelques souvenirs qui seront comme le témoignage de notre gratitude."

Enfin, M. Joseph Nyssen chante sur l'air du " Valeureux Liégeois " une pastorale wallonne :

Dihans cô à Mocheu l'Curé  
Tot' noss' gratitude et tot' noss' ruc'nohance  
Poli prové qu'nos l'inmis bé  
Du nos priir's ârait l'assurance

Refrain

A noss' bon pasteur  
Sohaitans l'bonheur  
Et su r'trait' mériteie  
Du viquer longtins  
Au bon vix covint  
Et qui l'y pass' une douc' veie

Très ému, M. le Curé remercie alors tous ses paroissiens et leur promet de ne pas les oublier dans ses prières. Il retraça la vie des différentes œuvres de la paroisse et dit sa satisfaction d'avoir trouvé pour la bonne marche de chacune d'elles des personnes bien disposées et prêtes à tous les dévouements. Il remercie spécialement le R.P. Gobert du Val Dieu qui le seconda dans sa tâche, et après avoir donné ses derniers conseils, il termina par ces mots : " Deo gratias ".

Louis Mathieu

M. GÉRARDY sera remplacé à la cure de Saint Jean Sart par M. le professeur Louis Mathieu

Il est né à Basse-Bodeux en 1905 - est ordonné prêtre en 1930 et nommé professeur au petit séminaire de St Roch en 1930.

Voici la relation de son installation à Saint Jean Sart d'après le journal d'Aubel du 3 octobre 1948.

" Dimanche dernier, ont eu lieu à St Jean Sart, les cérémonies de l'installation canonique de M. le curé Mathieu. Pour la circonstance, les membres de toutes les œuvres de la paroisse ont travaillé ferme pendant plusieurs jours : l'église et le centre du village sont ornés de guirlandes de houx et de sapin, garnies de fleurs et de drapelets. Il fait beau: un soleil éblouissant brille dans le ciel. Vers 2 heures, le cortège se forme et se dirige vers l'école. On y remarque la présence du Révérendissime Père Abbé du Val Dieu, de M. le Doyen de M.M. les Curés d'Aubin-Neufchâteau et de Froidthier, du R.P. Gobert et de M. Stassen, bourgmestre de la commune.

Dans la cour de l'école M. Mathieu est salué par de vibrantes acclamations, puis la petite Berthe Boulton lit le compliment suivant :

M. le Curé : " Aujourd'hui, le village est en fête. En ce beau jour de votre installation canonique, tous vos paroissiens se sont réunis pour vous accueillir solennellement. Au nom des enfants du village, je viens

vous adresser nos plus respectueuses félicitations et nos vœux les plus ardents pour un apostolat fécond. Nous, les enfants, nous avons l'assurance que nous serons toujours l'objet de votre grande préoccupation.

N'êtes-vous pas désormais dans cette paroisse le remplaçant du Divin Maître qui, très affectueusement, disait à ses Apôtres " Laissez venir à moi les petits enfants ".

" Et aujourd'hui, au moment où la paroisse entière se réunit autour de vous comme pour une grande fête de famille, il nous semble entendre votre voix redire à nos parents cet appel du Christ: " Oui, laissez venir à moi vos enfants: je les instruirai dans la voie du bien, je leur montrerai le chemin qui, seul, conduit au bonheur". Et nous voici, désireux d'entendre votre parole, décidés à suivre les conseils que vous nous donnerez, prêts aux petits sacrifices que vous nous demanderez. Nous vous promettons d'être à la fois des enfants dociles, obéissants et respectueux. Nous prions le Ciel de vous bénir et d'exaucer nos promesses. Ainsi, sous votre direction toute paternelle, nous grandirons en âge et en sagesse, et, quand le moment sera venu, nous serons prêts à remplacer nos aînés et à vous apporter alors pour les œuvres de jeunesse, notre concours plein d'ardeur et plein d'enthousiasme."

Immédiatement après, le cortège se reforme et se dirige vers l'église, tandis que les chorales chantent " le magnificat ".

Sur la place, M. Dubois, président du Conseil de Fabrique prononce le discours suivant :

M. le Curé

" Au nom de la population et des œuvres de la paroisse, j'ai à la fois le privilège et l'honneur de vous souhaiter la bien-venue. Dois-je vous dire toute la confiance, toutes les espérances que nous mettons en vous, notre nouveau pasteur. Les paroles si bienveillantes que vous nous avez adressées dès votre arrivée, les premiers contacts que vous avez eu avec les membres de différentes œuvres ont laissé à tous une impression des plus favorables. Vous nous avez dit simplement toute la sollicitude, tout le dévouement que vous vous efforcerez d'apporter dans l'accomplissement de votre ministère. Et d'emblée, vous avez conquis la sympathie unanime de tous vos paroissiens. Aujourd'hui, en vous accueillant solennellement dans cette paroisse à l'occasion de votre installation canonique, je suis chargé de vous adresser nos plus respectueuses félicitations et de vous présenter nos meilleurs vœux. Nous vous souhaitons de tout cœur un heureux et fécond apostolat. Puisse cette paroisse aux destinées de laquelle vous allez présider, nous l'espérons, pendant de très longues années, connaître une vie chrétienne toujours plus intense, puissent les œuvres, sous votre sage direction, faire preuve d'une vitalité toujours accrue pour le plus grand bien de vos ouailles. Que Dieu bénisse et couronne de succès toutes vos initiatives et vos efforts. Je crois pouvoir vous assurer que vous trouverez toujours, parmi nous, les bonnes dispositions et les dévouements nécessaires pour vous seconder dans votre tâche. En vous réitérant une fois de plus l'expression de notre plus profond respect, nous vous disons dans une atmosphère d'entière confiance, " Béni soit Celui qui nous vient au nom du Seigneur ".

A l'église, après le chant du " Veni Creator ", M. le Doyen monte en chaire; il fait l'éloge de M. le curé Gérardy qui a pris sa retraite et présente ensuite le nouveau pasteur. Il demande aux paroissiens de St Jean Sart de le considérer comme le chef de la paroisse et les invite à se confier à lui, tant dans les peines spirituelles que dans les ennuis matériels. Il sera toujours, il n'en doute pas, un Conseiller dévoué et désintéressé.

Les cérémonies de l'installation se déroulent alors. Enfin, M.le Curé monte en chaire : dans une très belle allocution, il fait d'abord l'éloge de son prédécesseur, félicite chaleureusement les paroissiens qui se sont chargés de l'ornementation de l'église et du village et remercie pour les paroles aimables et les vœux qu'on lui a adressés. Il promet de se dévouer de toutes ses forces au bien spirituel de la paroisse et compte, pour réussir, sur la grâce de Dieu et la collaboration de tous.

La chorale St Grégoire exécute alors un salut en musique que termine le chant du " Te Deum ". Ce fut une belle cérémonie qui laissera à M.le curé Mathieu un bien agréable souvenir. Ad multos annos.

#### Les vicaires à Saint Jean Sart.

D'après les renseignements du Révérend Père O'Kelly un nommé Culot est vicaire en 1650.

En 1650, on a Feran. En 1656 Jacques Jongen natif de Fouron le Conte est vicaire. Il tint le registre de la confrérie dans lequel on trouve les noms des Confrères et Consoeurs de la pieuse association.

Nous avons ensuite une lacune dans la succession des vicaires. Signalons Etienne Ernst pour reprendre la série.

Il est né à la Graet, paroisse de St Jean Sart - Le 18 septembre 1739 par devant nous, naieur et échevin de la cour de justice du ban d'Aubel au pays de Dalhen - Autrichien, diocèse de Liège, comparut Etienne Ernst, ancien bourgmestre du dit lieu qui fait connaître que son fils aspire aux ordres sacrés. En conséquence, il lui assigne les rentes suivantes : une rente annuelle de 40 florins brabant sur les biens de Henri Vincken - sur les biens d'Agnès Nicolaï 10 florins brabant - sur ceux de Paul Dres 30 florins brabant - sur ceux d'Ulric Gouders 25 florins brabant - sur ceux d'Anne de la Rue 30 fl. bbts - sur ceux de Jean Warrilont 20 fl. bbts - sur ceux de Jean Paul Charlier 20 fl. bbts - sur ceux de Pierre Stecks 15 fl. bbts - sur ceux de Jacques Reutgens 10 fl. bbts. Toutes les dites rentes font un revenu de 200 florins brabant.

Le père met en garantie ses maisonnettes et biens qui consistent en 16 bonniers et demi situés aux hameaux de Lammerschott et Graet. Il peut vivre honnêtement avec ses autres enfants et laisse autant à chacun et plus. Le titre est proclamé à Saint Jean Sart le dimanche dans l'octave de l'Epiphanie en français et en flamand.

Le curé J.A. La Bruyère signe le 22 janvier 1740.

Etienne Ernst fut vicaire - marguillier à Saint Jean Sart. Il entre en fonction en 1743. Il entre en fonction en 1743. Il donne sa démission en 1779 et se retire à Aix-la-Chapelle où il est décédé le 20 mars 1795.

Son billet mortuaire porte ce qui suit :

Jésus, Marie, Joseph : on recommande dans vos charitables prières l'Âme de feu le Révérend prêtre et bénéficiaire : Etienne Ernst ci-devant vicaire de Saint Jean Sart, son lieu natal, etc, lequel après avoir souffert une longue et pénible incommodité, pleinement résigné entre les mains de son Créateur, est pieusement décédé à Aix-la-Chapelle le 20 Mars 1795, de son âge la 77e année et de prêtrise 13e. R.I.P. Ses obsèques se célébreront le 14 avril 1795, au prédit Saint Jean Sart (Le R.P.O'Kelly dans un article du Journal d'Aubel en 1939 dit que le défunt avait testé le 23 Mai 1788 et qu'il habitait, rue de Petite Cologne à Aix-la-Chapelle).

Etienne Maeger

Était fils de Jacques Maeger, ancien bourgmestre de la commune d'Aubel et de Marie Ernst. Ses parents habitent près de l'église de Saint Jean Sart. Ils assignent à leur fils diverses rentes d'un rapport annuel de 211 florins. Ils mettent en garantie le bien qu'ils possèdent près de la chapelle de la Clouse. Ce qui est accepté par Jean Ernst, oncle maternel de l'aspirant à la prêtrise. Le curé Moré de Saint Jean Sart attache le jeune prêtre à son église. Le titre est reçu à Liège le 18 septembre 1782. Nous savons que Maeger a figuré sur la liste des prêtres d'Aubel et des environs du Département de l'Ourthe condamnés à la déportation par l'arrêté du 4 novembre 1798. Ce digne prêtre fut en conséquence recherché par les satellites français. Il avait sa cachette à Lammerschot. Il sera cependant un jour arrêté et enfermé dans l'ancienne chapelle de St Hubert à Aubel, qui servait en ce temps de prison (voir: notre Histoire d'Aubel).

J. Haegdons

J. Haegdons était vicaire à Saint Jean Sart à la date du 21 juin 1784

Noël Joseph Mambourg

Il était originaire de Moresnet. Il fut ordonné prêtre à Cologne le 13 juin 1778. On le trouve en service à Montzen 8 ans c'est-à-dire de 1778 à 1786. Il devient vicaire à Saint Jean Sart en 1786. Après un an, présenté par le marquis de Trazignie, il est nommé curé à Hombourg. Le nom de Mambourg figurait dans la liste des prêtres du Département de l'Ourthe condamnés à la déportation par l'Arrêté du 4 novembre 1798. Il est signalé comme un prêtre instruit, zélé, charitable. Il fut maintenu dans ses fonctions après le concordat. En 1837, il résigne ses fonctions - distribue ses biens aux pauvres. Il meurt le 26 mars 1843, âgé de 91 ans. Il avait célébré à Hombourg, en 1828 son jubilé de 50 ans de prêtrise et de 40 ans de curé. Le curé Mambourg a composé une quantité de chronogrammes comme on peut le constater dans les registres paroissiaux de Hombourg. Voici un chronogramme qu'il fit entre autres pour l'inauguration du Royaume de Belgique :

" regis Leopoldi belgarum Votis electi fausta Inauguratio ".

J.L. Masset

Il succède à M. Noël Joseph Mambourg. On le voit en service à la date du 23 juin 1799.

Gaspar Courtois

Ce prêtre est vicaire de la paroisse à la date du 23 juin 1801

Antoine Leuchtenrath

Il est né à Galoppe en 1761. Il fut d'abord vicaire à Froidthier. En 1812, c'est-à-dire sous le pastorat de Jacques Schoonbroodt il accepte le poste de vicaire-marguillier de Saint Jean Sart. On le nomme ensuite curé à Wasseiges, puis à Bassenge où il est décédé le 30 mai 1833 à l'âge de 71 ans.

Henri Warrinont

Henri Warrinont était d'Aubel dit M. le Chanoine Daris (Notices du Chanoine Daris, tome II, p. 183...) -- était religieux du couvent de la



Ste Croix. En parlant de ce prêtre, le R.P.O'Kelly (les vicaires de Saint Jean Sart (Journal d'Aubel) année 1949, mois d'octobre) dit qu'il est décédé à Saint Jean Sart le 19-9-1833, âgé de 82 ans. Le notaire Nols d'Aubel, procéda à la mortuaire à l'inventaire de tout le mobilier (Protocole n° 177).

Par son testament du 20 mars 1832, il légua à la fabrique d'église, un encensoir et une navette en argent, évalués à 170 florins de Liège, à condition de chanter un anniversaire avec orgue".

#### Jean Denis Kaudt

Il est né à St-Trond le 24 février 1809 - ordonné prêtre en 1834 - vicaire à Saint Jean Sart du 18 avril 1834 au 1 septembre 1838 - nommé curé à Gors-op-Leuw, doyenné de Looz en 1850 - transféré à Montenaken en 1857 - retraité ensuite à St-Trond où il est décédé le 27 avril 1898.

#### Jean Rahier

Il fut ordonné prêtre en 1838 - M.le docteur H.Hans dans l'Histoire de la commune de Lambertont parle de ce prêtre (à la page 100) " Jean Rahier, d'Olne, professeur au petit séminaire de St-Roch, vicaire à Saint Jean Sart, à Ste Anne à Verviers et à Herve depuis le 1 janvier 1842. Le 10 juillet 1853, il succède au curé Huppen de Lambertont de 1853 à 1887. C'était un homme très intelligent, populaire, d'un caractère original et un peu frondeur... Il jouissait d'une belle fortune et a fait à l'église plusieurs dons. Il mourut chez sa soeur Mde Andelbrouck à Hodinont en 1889".

#### Prêtres natifs de Saint Jean Sart

1) Don Nicolas Rinckens profès à l'abbaye du Val Dieu le 15 mars 1699 - confesseur à Borcette en 1725, puis vicaire à Barchon - desservit St Remy en 1700 avec Henri de Lonchin - reprendra ensuite son premier emploi et meurt le 8 septembre 1737 à 65 ans - 39 de profession, et 38 ans de prêtrise. (voir : Historique de l'abbaye de Val Dieu par J.S.Renier, p.121,122)

2) Etienne Joseph Maeger

Il a été parlé de lui à la page 23 de cette étude

3) Etienne Ernst

Il a été parlé de lui à la page 22 de cette étude

4) Jacques Schoonbroodt

Voyez à la page 11 et suivantes de cette étude

5) Guillaume Ernst

Il est fils de Guillaume Ernst et d'Isabelle Nols. Il succède à Pierre Brech comme curé de Henri-Chapelle en 1799. Il est décédé le 19 février 1834 âgé de 71 ans. Le 7 juillet 1828 il fit une fondation en faveur des pauvres de Saint Jean Sart. Par son testament olographe du 5 décembre 1829 il lègue ses deux biens situés dans la commune d'Aubel aux lieux dits de Rocbrock et Donsard à la fabrique d'église de Saint Jean Sart achetés à Jean Gérard Wynants, bourgeois de Fouron St Martin. La fabrique payera les capitaux et rentes dont ils pourraient être grevés à son décès. On devra célébrer 2 anniversaires et 4 messes basses pour lui, ses père et mère, ses frères et soeurs. Ajoutez en plus 4 messes basses aux intentions du fondateur. Enfin, on payera 150 florins des Pays-bas à Marie Hélène Schroeder.

6) Jean Joseph Beuvens

Il est né à Saint Jean Sart le 26 septembre 1813. Il est fils d'Etienne Beuvens et d'Anne Joseph Linon. Le lévite se crée pour son titre presbytéral une rente de 237 francs 4 centimes. Il hypothèque en garantie le quart indivis d'une propriété située au lieu dit "Bushayde" commune d'Aubel d'environ 7 hectares. La propriété était évaluée à 27.625 frs. Acte fut passé à l'étude du notaire Nols le 11 avril 1839. Les témoins furent : Bartholomé Decouves, tisserand et Jean Bartholomé Decouves, barbier tous 2 domiciliés dans la commune d'Aubel".

Jean Joseph Beuvens fut professeur à l'école moyenne de Visé - précepteur en 1840 au château du Comte d'Oultremont à Warfusée -coadjuteur à Latinne en 1847, puis curé de Latinne. En 1864, il est nommé doyen à Couthuin où il bâtit une nouvelle église. Il prendra sa retraite en 1868 et deviendra aumônier du château de Brialmont à Tilff où il est décédé le 19 janvier 1897 âgé de 84 ans. Il fut inhumé à Latinne.

Notons qu'en 1850, alors que Beuvens était curé à Latinne, il fonde à Saint Jean Sart 2 messes pour son père et sa mère.

7) Guillaume Joseph Huynen

Il est fils de Balthazar Huynen et de Marie Cornélie Guelen, propriétaires à Saint Jean Sart.

La mère, veuve, fait à son fils une rente de 237 frs. 3 centimes. Elle hypothèque en garantie la moitié d'une ferme située à Saint Jean Sart composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardin légumier, 3 prairies ; le tout contigu, joignant du levant au chemin et à la ruelle qui conduit à Knuppestock - du midi à la place publique, aux propriétés de Thomas Deleval et au cimetière - du couchant aux fonds de Jean Guillaume Schoonbroodt - et du Nord - au bois, contenant environ 5 hectares 67 ares. La dame est propriétaire de la moitié de la ferme de par la communauté entre elle et son mari défunt. La ferme est estimée à 26.000 frs. Acte fut passé au domicile de la veuve à Saint Jean Sart le 23 avril 1846 et enregistré à Aubel le 25 du même mois. Notaire : Ludvin Denonty de Clermont. Le titre est reçu à Liège le 14 juillet 1846. Nous ne connaissons rien du ministère de M.Huynen

8) Julien Longton

Il est fils des époux Longton-Danseaux. Il est né à Saint Jean Sart en 1896 - ordonné prêtre en 1920 - sa première Messe fut célébrée à la paroisse le 6 avril 1920. Il y eut cortège avec corps de musique. On remarque dans le cortège pour venir à l'église ; les enfants des écoles avec des bannières - l'Estudiantine - les amis - la famille - le clergé avec le Prélat du Val Dieu. Le sermon de circonstance fut prononcé par l'abbé Louis Wathélet, aumônier des Dames bénédictines à Liège. M.l'abbé Longton est bachelier en théologie. En 1920, il est nommé professeur à l'Institut St Renacle à Stavelot. Il devient professeur de rhétorique au Collège St-Barthelémy à Liège en 1927 - directeur de l'établissement en 1933. M.Longton est chanoine honoraire de la cathédrale de Liège

9) Joseph Piron

Il est né en 1910 - ordonné en 1934 - vicaire à la Collégiale de N.D. à Huy la même année - curé à St Léonard à Huy en 1946 - transféré à Stckay en 1949.

Missions

La première mission à Saint Jean Sart eut lieu au mois de juin de l'an 1845. Elle sera renouvelée au mois de février de l'an 1847. Les deux fois les prédicateurs seront les rédemptoristes de Liège. Une seconde mission sera prêchée au mois de juin 1863 par les Rédemptoristes de Witter-

D'autres missions eurent lieu dans la suite des temps. La dernière a été donnée du 22 septembre au 2 octobre 1949. Elle fut prêchée par les Révérends Pères oblats de Marie Immaculée Thiry et Iserentant. Elle fut couronnée de succès.

### Les chapelles dans la paroisse

- 1) Chapelle de Ste Lucie. Elle se trouve près de la route de Gorhez à Rasenfosse et est adossée à un fortin. Elle est simple mais en bon état. On y remarque un autel avec la statue de Ste Lucie. Il y a peu d'ornementation dans la chapelle. A la façade on voit le monogramme du Christ et cette inscription " Anno 1760 " puis les lettres M.R. - rebâtie en 1859 par N.Ruwet à Ste Lucie " et enfin les initiales : G.B.
- 2) La chapelle de St-Antoine qui se trouve dans la propriété de M.Nicolaï de Gorhez. Cette chapelle souffrit à la guerre 1940-1945.
- 3) La chapelle St-Roch : se trouve à la limite de la paroisse. Cette chapelle dit le R.P.O'Kelly est entourée de deux tilleuls et est surmontée d'une vieille croix en fer. A l'intérieur : une toile de valeur, un peu défraîchie par les années domine l'autel artistique en chêne sculpté, elle représente St Roch, en compagnie d'un ange. Une Vierge sous verre tient la place du tabernacle. A gauche et à droite de l'autel, 2 statues en bois : l'une encore de St-Roch et l'autre de Ste Barbe. Sur les murs, d'un côté : une statue de Ste Brigitte - de l'autre : une ancienne gravure de St Roch entouré de pestiférés. Il y a 2 bancs dans la chapelle. La dévotion populaire continue le Révérend Père O'Kelly a un peu oublié St'Roch. Elle a placé une statue commune de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, au centre, sur la pierre de marbre de l'autel. En conséquence, elle cache la Ste Vierge, St-Roch et attire toute l'attention. Placée sur un socle à côté de l'autel, elle figurerait encore avec honneur. Même certains zélés appellent la chapelle du nom de Ste Thérèse. Que dira St Roch? Nous dirons à sa place, qu'on peut venir faire à la chapelle des neuvaines à la fête de Ste Thérèse, comme il se fait, mais que la préséance doit appartenir au titulaire de l'oratoire...."

### Les principaux calvaires

- 1) Signalons spécialement le calvaire du cimetière qui est un monument aux combattants de la guerre 1914-1918. Il est placé sur un terrain rocailleux d'une hauteur de 1 mètre 70 - avec croix en ciment de 3 mètres 30 de hauteur sur 1 mètre 75 de largeur. Le Christ est de grandeur naturelle. Sur un marbre on lit : "En mémoire des victimes de la guerre : Pierre Longton - Claessens, Caporal, tombé à Ramscapelle le 28 octobre 1914 - Gilles Denoël et Pierre Vielvoye - Halleux, fusillés le 6 août 1914." Notons que le calvaire fut érigé en l'année 1926.
- 2) Près de l'école, en direction de l'église on voit adossé à une muraille un joli calvaire qui porte le chronogramme suivant " Tu rex Judcorum tollens peccata orbis " 1817 " toi roi des Juifs portant les péchés du monde ".
- 3) Près de la propriété Hick, route de Val Dieu à Aubel se trouve un magnifique calvaire. Il fut élevé par les oeuvres de jeunesse de la paroisse sur un terrain donné par la famille Hick. La croix pèse 200 kilos. Elle fut amenée sur un char trainé par 4 chevaux.

Une belle manifestation eut lieu à l'occasion de la bénédiction de la croix par M.le Doyen d'Aubel en présence de M.le chanoine Longton, des révérends curés de Mortroux, d'Aubin-Neufchâteau, de la Clouse, de 4 religieux de l'abbaye du Val Dieu et d'un grand concours de paroissiens. A cette cérémonie des discours furent prononcés par M. Albert Baltus, président régional de la J.A.C. et par G. Bragard, président de la J.A.C. de Saint Jean Sart.

Disons enfin que le calvaire est orné d'un beau parterre.

### Le cimetière

En la séance du conseil communal d'Aubel du 28 avril 1923, il est accordé au cimetière de Saint Jean Sart une concession d'un terrain de 3 mètres de longueur sur 2 mètres 50 de largeur à M. le chevalier Arthur de Donéa, habitant rue du Vert Bois à Liège pour le prix de 937 frs. 50 centimes, plus une somme de 100 francs à verser par moitié au bureau de bienfaisance et aux hospices civils d'Aubel.

En sa séance du 29 novembre 1924 le conseil communal d'Aubel accorde une concession au cimetière de Saint Jean Sart de 4 mètres 95 de longueur sur 5 mètres 22 de largeur à la famille Nicolaï. Elle payera 3230 francs et versera 100 francs à partager entre le bureau de bienfaisance et les hospices civils.

En sa séance du 17 décembre 1927 M.le Bourgmestre fait connaître au conseil communal que le Collège a été contraint de faire réparer le mur de clôture en ruine du cimetière de Saint Jean Sart. La famille Denoël a cédé gratuitement le terrain nécessaire pour le placement des contre-forts.

Le travail fut exécuté par l'entrepreneur Moberg sous la direction de M.l'échevin de la voirie.

M.le bourgmestre sollicite la demande d'un crédit spécial de l'impôt de 4.583 frs. 25 pour faire face à cette dépense. Le conseil approuve la demande à l'unanimité (En 1883 eut lieu l'adjudication de construction de clôture de la façade du cimetière - de la régularisation intérieure de celui-ci et de la place publique de Saint Jean Sart. Devis: 2.000 frs.)

### Quelques tombes du cimetière

Au cimetière de Saint Jean Sart, on peut voir les pierres tombales de plusieurs curés de la paroisse.

Le curé Haekens dit : " Il y avait jadis de nombreuses croix anciennes au cimetière, illisibles pour la plupart. Elle sont quasi toutes entrées dans les fondations de la nouvelle église.

Il en était toutefois restée une d'un ancien fermier du Sart, datée de 1564. Il s'agit de " Hein Wet dit de Velde van Raedt".

Lorsqu'en 1927 on construisit le caveau de la famille Nicolaï les ouvriers mirent au jour 3 croix. L'une portait " Ici repose honeste femme Marye Collin De Larbuisson, décédée le 8 de janvier 1650. Priez Dieu pour son âme. I.H.S."

Les Larbuisson, natifs de Charneux, occupaient la ferme de la Moldt. Ils ont encore une fondation à la paroisse de Saint Jean Sart.

La 2e croix avait l'inscription: " An 1659 den 9 7ber is in God overleden Hendrick Jacques. Gode begenade de siel".

La 3e croix portait : " Hier licht begraven den eerstannen Joannes Lion, overleden den 31 July 1725. R.I.P. - I.H.S. " (Renseignements du R.P. O'Kelly, dans le journal d'Aubel).

Parmi les monuments du cimetière, il convient de signaler celui de la famille Nicolaï.

Il porte : 1ère face : "à la mémoire de Jean Pierre Nicolaï, juge de paix du canton d'Aubel, 1736-1804 et de Marie Anne Ernst, son épouse, 1731-1810

2e face : " à la mémoire de Jean Léonard Joseph Nicolaï, bourgmestre de la commune d'Aubel de 1830 à 1885 - né à Aubel le 5 août 1806, décédé le 28 mars 1885.

3e face : " à la mémoire de Pierre Thomas Nicolaï, 1er Président de la Cour d'Appel de Liège, 1763 -1836 et de Jean Léonard Nicolaï, commissaire du district de Verviers 1765-1837

4e face : " à la mémoire de Marie Thérèse Victoire Nicolaï, née à Aubel le 2 juin 1812, décédée à Ixelles le 19 décembre 1896".

#### Quelques décès

Nicolas Ernolet dit que le 23 janvier 1818 on célèbre avec grande pompe à Saint Jean Sart les obsèques de Madame Ernst, veuve de M. Nicolaï de Gorhez.

Le 19 février 1937 est décédée au Sart (Aubel) la Comtesse Adrien de Borchgrave d'Altena, née Louise Marie Joséphine Julienne de Donée de Hamoir, née à Hamoir le 22 mars 1878. Ses obsèques furent célébrées à Saint Jean Sart le mercredi 24 février 1937 à 10h $\frac{1}{2}$  suivies de l'inhumation au caveau de la famille à Berneau.

Le 20 mai 1940 est tombé glorieusement pour la Patrie Joseph Straetmans, né à Saint Jean Sart le 21 juin 1917. Le 11 juin 1945 est décédé à Saint Jean Sart l'abbé Emile Gillet, révérend curé de Sclessin âgé de 50 ans. Ses obsèques eurent lieu à Saint Jean Sart le 13 juin à 11 heures suivies de l'inhumation au cimetière de Sclessin.

#### Processions

Lors d'une grave épidémie dans le bétail aux années 1745-46, les fidèles ne cessent de se rendre aux sanctuaires de la Ste Vierge pour obtenir la cessation du fléau qui décimait le bétail. On voit entre autres la paroisse de Saint Jean Sart se rendre en procession à la chapelle de Notre Dame des Vertus à Noblehay (Bolland) et M. le Curé y chanter la Messe. Avant 1785 les processions du St Sacrement des paroisses de Charneux et de Saint Jean Sart passaient par l'abbaye du Val Dieu où tous ceux qui accomplissaient un service à la procession étaient reçus au réfectoire des Révérends Pères. La même chose se faisait également aux Rogations, seulement au lieu de viande, la table était recouverte de tartes, de bouteilles de bière, etc.

Parlant de la grande procession de Saint Jean Sart, Ernolet (Ernolet, tome XV, p.312) dit " Le dimanche 19 juin 1808 les habitants de Saint Jean Sart firent leur grande procession. Entre les différentes stations qu'ils avaient, on a remarqué celle de l'autel ou reposoir devant la croix au pont entre deux eaux, vis-à-vis de la maison de M. Dessart, fabricant de drap, que le zèle de cet individu avait fait élever majestueusement à ses frais". Ailleurs Ernolet dit " grande procession à Saint Jean Sart le 24 juin 1815 M. le Curé de Saint Jean Sart voulant solenniser la fête de St Jean comme anciennement, a ordonné la grande procession de ce jour qui a eut lieu aujourd'hui.

Jadis les habitants de Saint Jean Sart étaient invités au son d'un instrument à aller à l'Appelboon pour assister au passage de la procession du St-Sacrement de Fouron St Martin. Elle passe pour la dernière fois en l'an 1860.

### Fondations pour recommander à la procession

Nous voyons à Saint Jean Sart plusieurs fondations faites pour recommander des défunts à des repositoires au cours de la procession.

1) Dans son testament du 17 janvier 1705 Jehenne Raescop, épouse en secondes noces de Michi Blanche lègue un demi daller de rente annuelle à tirer sur les biens de Lina le Rafli dit Wathy pour que le curé de Saint Jean Sart recommande aux prières des fidèles au passage de la procession à la chapelle St-Antoine à Gorhez son âme et celle de son mari.

2) Anne Comblain lègue à l'église de Saint Jean Sart 2.000 florins de Liège pour 7 Messes avec exposition du St Sacrement et 2 saluts. En plus au reposoir du Crucifix à la Marnière on recommandera lors de la procession la testatrice, ses époux successifs, son oncle et sa tante. On payera au curé 1 florin de Liège pour la bénédiction et la recommandation (voir registre du curé d'Affnay page 137)

La même testatrice demande de dresser un reposoir le 4e dimanche du mois au Crucifix au haut du village. Ce qui laisse supposer que ce dimanche il y avait aussi une petite procession aux alentours du village.

3) Jean Quoilin lègue un demi daller pour le recommander à la Croix du bois d'Ansy au jour de la grande procession. Si la procession pour quelque motif n'a pas lieu le curé devra dire une messe basse pour le repos de son âme.

4) Jeanne Raescop lègue un demi daller affectant les biens de Léonard Wathy à la Bushaye pour recommander à la croix de la Bushaye son âme au jour de la grande procession. Si la procession n'a pas lieu le curé devra dire une messe basse pour le repos de son âme.

### Confraternité ou Confrérie

L'an 1846 fut érigée la Confraternité ou Confrérie du Sacré-Coeur de Marie. Toute la paroisse, sauf de rares exceptions, donna son nom pour être membre de celle-ci.

Au début de l'année 1855 fut établie la Congrégation des filles sous l'invocation et titre de la Vierge conçue sans péché (Immaculée Conception) et sous le patronage de Ste Thérèse. Elle fut agréée par la Congrégation romaine par lettres du Préfet général de la Société de Jésus vers la fin de l'année.

A partir de l'établissement de la Congrégation de la Ste Vierge les Sacraments de Pénitence et d'Eucharistie furent reçus souvent tant par les jeunes gens que par les jeunes filles. Le bon exemple donné par les jeunes filles éteignit le respect humain qui empêchait beaucoup d'hommes de la fréquentation des Sacraments.

Ce fut le 15 novembre 1864 que le curé Léonard Haekens fit le présent rapport.

### Service des religieux de Slavante

Jadis, il y avait à Slavante en dessous de Lichtenberg près de Maestricht un couvent de Frères-mineurs. Ils en seront chassés à la Révolution française. Des religieux de ce monastère venaient à Saint Jean Sart, à Aubel et dans les environs exercer du ministère.

Au 3e registre de l'église de Saint Jean Sart, il est dit que l'antependium du grand autel a été donné en 1766 par le Pater Dubois, récollet de Slavante et terminaire à Saint Jean Sart. Nous voyons dans l'étude de la Clouse que le Pater Dubois succède en 1798 à Antoine Jonckers, qui est nommé vice-curé à Aubel.